

(1)

( N° 113. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 5 MARS 1886.

---

Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour  
l'exercice 1886 (1).

---

### AMENDEMENT.

---

Les soussignés proposent de porter l'article 36 : « Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique », à la somme de 2,344,000 francs.

C<sup>te</sup> DE KERCHOVE.  
A. HOUZEAU.  
T'SERSTEVENS-TROYE.  
GUST. PATERNOSTER.

---

(1) Budget, n° 84, VI (session de 1884-1885).  
Amendements du Gouvernement, nos 5, VI et 100.  
Rapport, n° 90.

---